L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 25 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LUDUMILY & CO., Imprimeurs-Lithographes de Pharmacies, imprimées et sans pièce depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour les plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Sal. Stern, rue Decatur, 62. 26 juin—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Tebaut vs Mme M. A. Field et al.
Suit par et sous seart Spencer Field.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 19,172.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de Ernest Dufrêne, situé au No 45 rue Royale, entre Bienville et Conti, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré au mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 juillet—22 26—août 1

M. Cheneviere vs Gabriel Francis

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 15,116—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hon. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la vente de la propriété du demandeur, située rue Dupré, entre les rues Bi Audie et Aubry, dans le Troisième District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Cinq vaches laitières.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré au mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juil—21 29—août 1.

Jos. Schermel vs Geo. Egle.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,752.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de l'avenue St Bernard et de la rue Johnson, le SAMEDI 24 juillet 1891, à midi, la propriété décrite ci après, à savoir :

Un lot de bois de charpente, lequel est employé à construire un hangar, un lot de terre borné par l'avenue St Bernard, les rues John son, Galvez, et l'avenue Loudon.
Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17 juil—17 23 28

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Burjon.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 16,625—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain marecage ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qu'il y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes, prises et avantages qui y attachent ou y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île Delhomme, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rochelaise, trente pieds onze pouces de profondeur sur une ligne parallèle avec la rue Gravier, de la quatre-vingt-quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Delhomme à la ligne du fond, laquelle mesure soixante-quatre pieds et deux pouces, les dites mesures étant toutes plus ou moins et seul composées de tout le lot No 22 et d'une partie du lot No 24 d'après un plan dressé par M. Philippe Lacoste, ancien ancien notaire en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Burjon, par achat de James Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879 Enregistré au bureau des allégations, livre 110, folio 871.
Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 juil—22 26—août 1

M. Cheneviere vs Gabriel Francis

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 15,116—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hon. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la vente de la propriété du demandeur, située rue Dupré, entre les rues Bi Audie et Aubry, dans le Troisième District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Cinq vaches laitières.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré au mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juil—21 29—août 1.

Jos. Schermel vs Geo. Egle.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,752.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de l'avenue St Bernard et de la rue Johnson, le SAMEDI 24 juillet 1891, à midi, la propriété décrite ci après, à savoir :

Un lot de bois de charpente, lequel est employé à construire un hangar, un lot de terre borné par l'avenue St Bernard, les rues John son, Galvez, et l'avenue Loudon.
Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17 juil—17 23 28

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Burjon.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 16,625—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain marecage ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qu'il y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes, prises et avantages qui y attachent ou y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île Delhomme, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rochelaise, trente pieds onze pouces de profondeur sur une ligne parallèle avec la rue Gravier, de la quatre-vingt-quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Delhomme à la ligne du fond, laquelle mesure soixante-quatre pieds et deux pouces, les dites mesures étant toutes plus ou moins et seul composées de tout le lot No 22 et d'une partie du lot No 24 d'après un plan dressé par M. Philippe Lacoste, ancien ancien notaire en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Burjon, par achat de James Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879 Enregistré au bureau des allégations, livre 110, folio 871.
Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1juil—1 8 15 22 29 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de M. Camille Mire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,856—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Hamare A. Breaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
25 juil—25 29—2 août Greffier.

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,270—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte premier provisoire présenté par Mme Ada Henry, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 juil—16 21 25

Succession de Mme John C. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,928.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave A. Breaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juil—25 29—2 août

Succession de Mme Odille Marcel, femme de Eugène Petit, et d'Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,154—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Cécile Lecomte, exécutrice testamentaire du défunt administrateur des susdites successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 juil—16 21 25

Succession de M. H. Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,194—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par M. Kaniou et A. F. Troncale, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18juil—18 23 28

Succession de William Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,445—Division B.—Attendu que Mme Anna Hasert, veuve de William Nickerson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration du succession de feu William Nickerson, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
15 juil—15 19 24 Greffier.

Succession de Hugh Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,257—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rose C. Ford, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juil—14 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un Athletic et Sporting Club.

Mme John Gauche vs le Audubon Athletic Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,924.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procéderai à vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 25 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété et effets contenus aux étages supérieurs de la maison connue sous le nom de "Merchants' and Auctioneers Exchange," rue Royale, entre Canal et Dauphine, et consistant de dainb-balls, pelleys, Indian clubs, horizontal bars, sommes de sièges (environ 400), tables, chaises, armoires, tapis, glacières, balances, plateformes, etc., et pombre d'autres articles, ainsi qu'il appert d'un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
14 juil—14 17 21 28—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles et effets.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,928.—Division B.—Attendu que Mme Julia Hasert, veuve de William Nickerson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration du succession de feu William Nickerson, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
15 juil—15 19 24 Greffier.

Succession de Mme Fred. Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,270—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rosa Kern, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juil—14 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un Athletic et Sporting Club.

Mme John Gauche vs le Audubon Athletic Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,924.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 25 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété et effets contenus aux étages supérieurs de la maison connue sous le nom de "Merchants' and Auctioneers Exchange," rue Royale, entre Canal et Dauphine, et consistant de dainb-balls, pelleys, Indian clubs, horizontal bars, sommes de sièges (environ 400), tables, chaises, armoires, tapis, glacières, balances, plateformes, etc., et pombre d'autres articles, ainsi qu'il appert d'un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
14 juil—14 17 21 28—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 24 JUILLET—CLASSE No 273
Tirage de 4 heures P. M.

37	60	18	47	38	46	66	3	74	69	55

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement sous les auspices de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 24 juillet 1891.—A heures P. M.
W. P. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les villes du Sud.

AVIS PRÉCIEUX
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les mois, mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous soussignés Banque et Banquiers payons tous les billets de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
E. M. WALTHERLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. Nat. Bank.
A. BAUMGARTEN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.
Grand Tirage Mensuel.
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 11 AOUT 1891.
GROS LOT : 300,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	20,000,	40,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	200,	40,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,600

PRIX DU BILLET :
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1
Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $50.
TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS OU PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lequel ses nous paierons dans les frais et intérêts, les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.
Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donner l'adresse en plein et faites la signature lisible.
La Compte ayant passé des lois défendant le service des agences de Loterie, nous avons servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales nous mettent continuement à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.
Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.
ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.
L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.
QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.
Il y a tant de spéculeurs inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de leur annonce.
Nous ne vendons pas d'autres billets que ceux de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement sous les auspices de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 24 juillet 1891.—A heures P. M.
W. P. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les villes du Sud.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Premier et de Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un terrain sur la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny, situé partie du terrain No 124 sur le plan du dit faubourg, dans la carré borné par les rues Royale, nouvellement Clairville, Espagne, Mandeville et Dauphine, soixante-neuvième Grande-Hommes, faisant le coin et mesurant trente-neuf pieds, mesure française, sur Clairville, sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur et de façade rue Espagne, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec toutes droits, titres et fonds-capital de la Banque des Citoyens en nantissement et attachées à la dite propriété.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions : comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,500 en espèces en billets de banque au marché du 1er avril 1892, le montant du stock loan dû et la somme additionnelle de $6,200 de contributions sur les dites actions de la Banque Citoyens d'intérêt sur chaque dernière dites 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des demandes; le solde en deux ans, à partir du 1er décembre 1892, avec hypothèque sur la dite propriété.
Le acquéreur en entre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore dû, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, au montant de $47,700 et l'acquéreur assumant toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de la charte et de la loi, et le reste comptant s'y en a, du prix d'adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,698—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, borné par l'avenue Nashville, et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan fait par F. A. Purgo le 23 janvier 1841, et inscrit sur l'étude de Joseph Cavillier notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun, sur plan anglais, trente-un pieds de face à la rue Live Oak et une cent pieds de profondeur et ont chacun le numéro de leur lot.
Les terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles.
Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; ainsi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un nouveau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant derrière les dits terrains.
2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, désignés comme le Nos 12, 14, 15, dans le carré de lot No 29, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant ensemble selon un plan du dit carré ainsi qu'il a été tracé par Andrew Hero, arpenteur, à une rue parallèle à la rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain No 15 forme le coin du rue Arabella et Live Oak.
Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Hampton, par acte passé par devant H. E. Kerr, notaire, le 26 janvier 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juillet—22 29—août 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro mun. 1 Rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île Delhomme, mesurant trente pieds de façade à la rue Chestnut, et sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et mesurant trente pieds de façade à la rue Hutchins, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur une ligne de profondeur de cent vingt pieds et formant l'angle du dit lot de terre, ayant une